

Tableau 1. Surveillance de cancer des glandes salivaires: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	7	37 911	0,59 (0,28-1,24)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	6	10 756	1,19 (0,53-2,66)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	16	24 919	1,26 (0,77-2,07)
5	Industries manufacturières	287	717 723	0,93 (0,80-1,07)
6	Construction	75	227 797	0,84 (0,66-1,07)
7	Transports, communications et autres services publics	92	215 302	1,11 (0,89-1,38)
8	Commerce	142	469 153	0,95 (0,79-1,13)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	9	26 052	0,89 (0,46-1,71)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	194	669 296	0,99 (0,84-1,18)
11	Administration publique et défense	95	203 127	1,23 (0,99-1,52)

* CTI : Classification type des industries (1970)

† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres

Tableau 2. Surveillance de cancer des glandes salivaires: Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	11	37 942	0,96 (0,53-1,75)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	20	29 100	1,92 (1,23-3,00)**
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	9	35 943	1,10 (0,57-2,12)
25	Membres du clergé et assimilés	0	161	–
27	Enseignants et personnel assimilé	13	61 480	0,77 (0,44-1,34)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	50	156 521	1,22 (0,90-1,64)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	5	18 260	1,19 (0,49-2,86)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	78	212 901	1,12 (0,89-1,42)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	47	165 047	1,08 (0,80-1,46)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	126	410 169	0,97 (0,80-1,17)

71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	14	55 620	0,84 (0,49-1,42)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	0	599	—
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	<5	10 982	—
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	12	13 556	1,77 (1,00-3,14)*
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	38	82 617	1,19 (0,86-1,65)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	33	104 850	0,87 (0,61-1,23)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	77	196 045	0,90 (0,71-1,14)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	147	345 291	1,02 (0,85-1,22)
87	Travailleurs du bâtiment	88	233 959	0,90 (0,72-1,13)
91	Personnel d'exploitation des transports	79	183 608	1,06 (0,84-1,34)
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	67	162 424	1,14 (0,89-1,46)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	6	29 385	0,47 (0,21-1,04)

99	Travailleurs non classés ailleurs	86	228 161	1,05 (0,84-1,31)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.